



COORDINATION SYNDICALE DÉPARTEMENTALE CGT

des SERVICES PUBLICS de SEINE-MARITIME

Monsieur Le Préfet
7 place de la Madeleine
CS 16036
76036 ROUEN CEDEX.

Le 13 Juillet 2026.

Objet : Préavis de grève pour la journée du 29 Septembre de 0 h à 24 h, couvrant l'ensemble des salariés et agents des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie

Monsieur le Préfet,

La Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics prend une fois de plus ses responsabilités en déposant un préavis de grève **pour la journée du 29 Septembre 2026 de 0 h à 24h.**

Ce préavis couvre l'ensemble des salariés et agents des villes, départements, régions, établissements publics, métropoles, offices de l'habitat, services et entreprises de l'eau et de la thanatologie afin de leur permettre de faire entendre les revendications.

En effet, par ces choix, le Gouvernement choisit de mépriser les millions d'agents exerçant dans la fonction publique et nie la réalité de leurs conditions de travail et de rémunération. En faisant le choix de maintenir le gel du point d'indice et d'une nouvelle baisse de dépenses publics à hauteur de 3 milliards d'euros, le gouvernement vient porter atteinte à la qualité du service public et par conséquent aux milliers de professionnels engagés au quotidien pour exercer leurs missions.

Avec les crises sanitaires et climatiques que nous avons connues et que nous continuerons de vivre, ce choix politique est inadmissible et vient nuire au développement du pays.

A cela s'ajoute, une attaque profonde à la santé des agents avec la mise en œuvre des limitations de durée prescrite d'arrêt maladie. Cette décision, qui vient jeter le doute sur les motifs d'absence des agents, ne tient absolument pas compte du quotidien des milliers d'agents publics qui sont usés par le travail et qui subissent déjà une forte baisse de leurs rémunérations. Être malade n'est pas un choix, c'est une conséquence trop souvent directe de conditions de travailler dégradées.

La coordination syndicale départementale CGT réaffirme son opposition à ces projets et demande dès à présent :

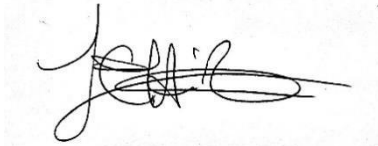
- L'abrogation de la réforme des retraites de 2023 ;
- L'abrogation de la loi dite de Transformation de la Fonction publique ;
- L'abandon de la journée de carence et de la diminution de la prise en charge de 100% à 90% de la rémunération versée aux agents publics quand ils sont malades ;
- L'abandon de la limitation des durées d'arrêts de maladie et la libre administration par les médecins de la santé de leurs patients,
- L'augmentation du point d'indice immédiatement comme mesure d'urgence et passage du point à un montant de 6,50 euros ;
- La revalorisation des grilles
- L'augmentation des effectifs généralisée pour permettre la bonne mise en œuvre des missions de services publics

Nous appelons l'ensemble des professionnel.le.s à se mobiliser à nos côtés le 29 septembre prochain et nous restons disponibles pour toute ouverture de négociations sur nos revendications.

Dans cette attente, nous vous adressons, Monsieur le Préfet, nos sincères salutations.

Pour la Coordination Syndicale Départementale CGT des Services Publics,

Natacha LEMAIRE
Co-Animatrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Natacha Lemaire', written over a light blue grid background.

Sophie HERLIN-MARTINEZ
Co-Animatrice

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Sophie Herlin-Martinez', written over a light blue grid background.

Copie à Mme la Directrice générale des services du CDG 76.